

**Etude énonciative du déictique «je» dans le discours journalistique
Cas de la chronique Pousse avec eux! Du quotidien
Le Soir d'Algérie**

**Enunciative study of the deictic «je» in journalistic discourse
Case of the Chronicle Pousse avec eux ! Daily
Le Soir d'Algérie**

HAMMI Chafia Université de Biskra -Algérie
chafia.hammi@univ-biskra.dz

Date de réception: 07/07/2021 Date d'acceptation: 15/11/2021 Date de publication: 20/12/2021

Résumé : Ce travail de recherche a pour objectif d'étudier la subjectivité à travers la manifestation de l'énonciateur dans la fameuse chronique Pousse avec eux ! du quotidien francophone algérien Le Soir d'Algérie. Il s'agit bien d'une étude relevant du domaine de l'analyse du discours, afin de montrer pourquoi le positionnement de l'énonciateur est implicite. Nous essayerons d'envisager de manière concise la manifestation de l'énonciateur à travers le déictique *je*, de structurer l'ensemble des théories qui ont été rapportées jusqu'ici à la problématique de l'énonciation, notamment à la notion de subjectivité. Nous partons donc de ces théories de l'énonciation pour envisager la sémantique et la pragmatique

Mots-clés: Analyse du discours ; l'énonciation ; la subjectivité ; la pragmatique.

Abstract: This research work aims to study subjectivity through the manifestation of the enunciator in the famous chronicle of the daily Le Soir d'Algérie, it is a study in the field of discourse analysis, in order to show why the positioning of the enunciator is implicit. We will try to consider in a concise way the manifestation of the enunciator through the deictic *je*, to structure the set of theories that have so far been related to the problematic of enunciation and more specifically to the notion of subjectivity. We therefore start from these theories of enunciation to consider semantics and pragmatics.

Keywords: Analysis of discourse; subjectivity; enunciation; pragmatics.

HAMMI Chafia, chafia.hammi@univ-biskra.dz

1. Introduction

Le discours journalistique doit donc être perçu comme un acte de langage. Or cet acte met en exergue une production langagière impliquant non pas seulement les relations entre les protagonistes de l'interlocution, au contraire, celles entre le producteur de l'énoncé, à savoir le journaliste et le monde, en l'occurrence du public. Alors que les éléments sémiologiques d'une situation de communication se trouvent dans la situation elle-même et ne se manifestent que dans ou par le langage, la situation de communication dans les médias écrits se dégage l'obstacle de la déficience interactive que ces médias et leurs discours doivent dépasser.

Le discours écrit pour Benveniste (Benveniste, 1974, p88) en revanche, pour peu qu'il réunisse les éléments de l'instrument linguistique de l'acte énonciatif, représente une situation d'interlocution immédiate. Kerbrat-Orecchioni (Orecchioni, 1998, p15) demande un dépassement de la conception abstraite, "non-adressée" des communications écrites. Pour elle, les pratiques écrites sont sémantiquement, voire stylistiquement "marquées", induisent une réaction, elles sont donc des interlocutions. En fait, nous sommes à la recherche de traits linguistiques qui constitueront l'objet d'étude du discours effectif, produit dans le cadre "normal" d'une communication et reflet de ce cadre. Le fait linguistique doit donc porter les marques de la situation énonciative, celles de l'investissement du locuteur dans son discours.

Dans cette tendance, il faut refuser de croire que le sens est une donnée conventionnelle dans l'absolu. Or, dans l'interprétation de l'énoncé, un ensemble d'éléments involontaires, voire inconscients et un certain nombre de bruits de l'émission apportent des informations au destinataire, comme ils peuvent l'affecter. Cela veut donc dire que l'énonciation est au moins aussi importante que l'énoncé lui-même. L'objectif est de retrouver les traces d'inscription des catégories énonciatives dans les énoncés, de leur donner une interprétation, et aussi de voir les formes de subjectivation dans le langage.

Dans cette étude, nous allons certes poser le problème du sujet énonciateur dans un article journalistique, une chronique du journal *Le Soir* d'Algérie du chroniqueur algérien Hakim LAALAM, afin de pouvoir voir comment fonctionne la subjectivation du discours dans notre corpus.

2. Théories sur l'activité énonciative

Aller au-delà afin de voir le fonctionnement de la subjectivation du discours dans notre corpus et l'examiner du point de vue de la cohérence argumentative de ses textes Il convient d'admettre un état de langue

normale, objectivée et qui serait le Degré zéro d'écriture selon (Roland Barthes), état qui correspondrait, dans la dichotomie saussurienne, à la langue. C'est-à-dire qu'il existe un niveau de la langue qui se réduirait à la construction de la référence, le discours se réduisant à son contenu propositionnel.

Oswald Ducrot (Ducrot, 1993, p 13) parle de « *la partie isolable de la signification qui soit une pure description de la réalité* ». Or, pour lui, cette distinction du subjectif et de l'objectif dans le langage est davantage théorique. En admet alors l'avis de Jean-Claude Coquet, du primat des discours effectifs sur la langue, on reconnaît que l'instance énonçante, qui engendre le discours, oriente la sélection des éléments sémiologiques des énoncés.

Simone Delesalle (Simone Delesalle, 1986, p 7) avait déjà élaboré le programme de l'analyse énonciative : Seront ainsi évoqués les éléments proprement linguistiques, discrets ou non, qui ne peuvent être compris que par référence au plan énonciatif : le problème du sujet de l'énonciation, le rôle de l'interlocuteur, et le rapport de l'énonciateur à son énoncé ; et ce dans une prise en charge historicisée des phénomènes tels que les actes de langage, les indexicaux, la construction de la référenciation, la performativité, le dialogisme sous ses différentes formes ou l'hétérogénéité du discours. Cette analyse a comme point d'aboutissement la conception de la cohérence textuelle comme un rapport constant à l'instance d'énonciation (Ouzounov, 1996, p 137). Cette cohérence implique des choix linguistiques et métalinguistiques de la part du locuteur.

Ces choix, cette subjectivité, pour Orecchioni (Orecchioni, 1980, p180) signifient un rapport obligatoire d'intentionnalité dans les échanges et donc un engagement mutuel des instances d'énonciation dans la production des signes. Il s'agit d'abord de comprendre les "observables" de l'énonciation et le(s) effet(s) recherché(s) ou possible(s) sur les interlocuteurs : qui parle dans un journal ? Ensuite, pour donner une plus d'ampleur à cette étude des stratégies énonciatives, et encore plus à celle de la pragmatique d'une subjectivité discursive liée au genre, il convient de jeter un coup d'oeil sur les modalités stylistiques dans lesquelles les données (construites) d'un style individuel, seront distinctes des choix stylistiques en terme de valeurs socioculturelles.

Ceci place d'emblée le sujet au centre de l'énonciation, puisque nous devons classer et dégager l'interprétation des formes d'expression de cette énonciation : marques d'énonciation, choix linguistiques, structures de subjectivité des énoncés.

Une question est sûre, celle qui concerne les rapports unissant les médias, leur public et le contexte, certainement, elle est avant tout linguistique. En effet, le sens que l'on peut attribuer à ces relations se résume dans l'ajustement au public-lecteur, voire au consommateur, et à celui du contexte de production. L'information, le discours médiatique deviennent donc, le résultat logique d'une négociation tacite entre le média et le contexte de réception (public). Or, nous entendons par négociation une coopération, une influence réflexive et tacite média-public dans la construction des formes, des contenus discursifs et informationnels qui en portent la trace, mais aussi dans l'inconscient du message. Par ailleurs, il ne faut pas croire que le sens est une donnée conventionnelle dans l'absolu. Dans toute interprétation des énoncés et quelques soient leurs natures, un certain nombre d'éléments involontaires, un certain nombre de bruits viennent affecter, voire perturber la bonne émission des informations au destinataire.

Cela justifie que toute énonciation est au moins aussi importante que l'énoncé lui-même. Le discours journalistique est à l'origine pris et perçu axiomatiquement comme un acte de langage, et tout acte du langage doit mettre en avant une production langagière impliquant non seulement les rapports unissant les protagonistes de l'interlocution, mais aussi, celles qui réunissent le producteur de l'énoncé au monde de production. Les éléments sémiotico-sémiologiques d'une telle situation se trouvent au centre de la situation de la communication en question. Cependant, ils ne se manifestent que par le langage, là où se dégage le handicap de la déficience interactive que ces médias et leurs discours doivent dépasser.

En revanche, le discours écrit pour Benveniste (Benveniste, 1974, p 88), pour peu qu'il réunisse les éléments de l'instrument linguistique de l'acte énonciatif, mime une situation d'interlocution immédiate. Or que Kerbrat-Orecchioni (Orecchioni, 1998, p45) suggère un dépassement au-delà de la conception abstraite, Pour elle toujours, ces pratiques dites écrites sont considérées sémantiquement et stylistiquement « marquées » et sollicitent une/des réaction(s), et sont logiquement des interlocutions. En effet, nous sommes dans l'obligation de rechercher les traits linguistiques qui peuvent constituer l'objet d'étude du discours effectif, produit dans le cadre nommé « normal » d'une communication, ainsi que le reflet de ce cadre. Un fait linguistique doit de facto porter les marques de la situation énonciative, celles de l'investissement du locuteur dans son discours. L'objectif serait donc de retrouver les traces d'inscription des catégories énonciatives dans les énoncés, et ce afin de leur donner ou les doter

d'une/des interprétation(s) possibles. De ce fait, voir aussi les formes de subjectivation dans le langage journalistique. Cela suppose qu'on admette un état de langue normal, objectivé qui serait « Le Degré zéro d'écriture » (Roland Barthes), état qui correspondrait sans doute dans la dichotomie saussurienne langue/parole. Cela explique l'existence d'un niveau de langue qui peut se réduire en la construction d'une référence, or, le discours peut se réduire lui aussi en son contenu propositionnel. Oswald Ducrot quant à lui, il parle de la « *part isolable de la signification qui soit pure description de la réalité* », en insistant sur le fait que la distinction du subjectif et de l'objectif dans le langage, soit du caractère théorique.

Dans cette étude, nous tenterons de poser le problème, voire le phénomène du sujet énonciateur dans les articles journalistiques du quotidien algérien d'expression française, « Le Soir d'Algérie » dans sa célèbre chronique « Pousse avec eux » de Hakim LAALAM. Mais avant d'entamer cette question, il faudra. Simone Delesalle avait déjà élaboré le programme de l'analyse énonciative :

Seront ainsi évoqués les éléments proprement linguistiques, discrets ou non, qui ne peuvent être compris que par référence au plan énonciatif : le problème du sujet de l'énonciation, le rôle de l'interlocuteur, et le rapport de l'énonciateur à son énoncé ; et ce dans une prise en charge historicisée de phénomènes tels que les actes de langage, les indexicaux, la construction de la référenciation, la performativité, le dialogisme sous ses différentes formes ou l'hétérogénéité du discours. (Delesalle, 1986, p 7).

Ce genre de questionnement place et d'emblée le sujet au centre de l'énonciation, étant donné que nous devons de prime abord classifier et dégager l'interprétation des formes d'expression de cette énonciation : marques d'énonciation, choix linguistiques et structures de subjectivité des énoncés.

3.L'énonciation dans le discours

Cette notion vient du latin *enuntiatio* qui désigne en général le lien qui unit entre ce qui est dit et celui qui le dit. A l'origine, elle a été philosophique, grammaticale avant d'être au centre des préoccupations linguistiques, puis elle s'est développée avec les discours aussi bien de Platon, d'Aristote que ceux de Husserl et Kant sur le sujet du langage. D'abord, elle s'est fixée dans les années 1920 avec des post-saussuriens, à

l'instar de ses disciples ; Albert Sechehaye et Charles Bally, ainsi que Gustave Guillaume et Émile Benveniste. En effet, elle représente l'ensemble des actes qu'effectue le sujet parlant pour construire, dans un énoncé, un ensemble de représentations communicables. Comme elle se base sur l'intuition que les déterminations du langage humain se trouvent dans l'énonciation et non dans des réalités abstraites préconstruites comme la langue ou la proposition. Par conséquent, elle reconnaît le lien de la langue et de la parole, l'implication des protagonistes de l'acte de langage dans l'étude du langage.

Sur un plan purement théorique, Émile Benveniste (Benveniste, 1966, p36) se veut systématique en fondant l'appareil formel de l'énonciation comme un classement des points d'ancrage énonciatifs qui structurent la communication dans les circonstances de sa production. Or, l'énonciation pour lui est « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ». L'analyse du discours doit alors commencer par une mise en place du « *statut intratextuel des différents actants de la communication* », à travers un certain nombre de paradigmes. Par exemple, le titre de journal est un discours écrit que nous assimilons, sur le plan dialogique et dans la taxinomie de Catherine Kerbrat-Orecchioni, au *dialogue*, qui est « *tout discours adressé qui n'attend pas de réponse, du fait du dispositif énonciatif où il s'inscrit, ou des normes particulières qui régissent son fonctionnement* ». Autrement dit, le titre de journal est une interlocution particulière par son mode de fonctionnement et nous nous devons d'abord d'étudier le statut du sujet émetteur et de l'interlocuteur dans le (et possiblement hors du) texte, de la chronique journalistique du quotidien algérien d'expression française « Le Soir d'Algérie » dans la célèbre rubrique de Hakim LAALAM « Pousse avec eux ».

4. Le sujet de l'énonciation dans le discours

Si nous considérons le dénouement de l'énonciation autour de la situation de production, voire de réception et qui se couvre comme point de départ dans toute interprétation, il apparaît qu'elle met au premier plan l'instance d'énonciation qui lui donne forme et sens. Dans cette optique Baylon et Mignot affirment qu'à la base, il n'y a de sens que dans le cerveau des communicants. En fait, si la situation se veut le point de départ de l'énonciation, il reste qu'elle est basée sur le sujet parlant, à savoir le "je", qui est l'encodeur du sens dont nous parlons. Ce pôle premier de production de l'énoncé est désigné sous une multitude de dénominations mettant en vue un aspect ou un autre de sa caractérisation : sujet parlant, scripteur, locuteur, énonciateur, destinataire ou émetteur (Baylon, & Mignot, 1995, pp 43-44)

Dans ce sens on peut citer les énoncés qui suivent tirés de la chronique « Pousse avec eux » de Hakim Laâlam où le sujet parlant se manifeste de façon visible que lisible :

- Non ! Je n'attends pas le 8 mars pour vous dire que vous êtes belles !
- La preuve, je vous le balance le 10 !
- Nous ne sommes pas une procession de tchadors !
- J'ai lu une stupéfaction qui trahit !
- Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continu.

Dans ces exemples, nous remarquons que le journaliste se manifeste de façon claire par l'emploi du pronom personnel 'je', hormis, dans le 3^e exemple où il emploie le "nous" par lequel il essaie d'inclure par extension toutes les femmes d'Algérie. Nous pouvons dire ou concevoir ce type d'énonciation comme un acte d'appropriation linguistique qui se réalise par la manière dont un sujet s'énonce. Dans cette optique, E. Benveniste suit en cela l'intuition saussurienne de la parole, acte individuel de volonté et d'intelligence. (De Saussure, 1972, p 30). Comme l'analyse Mathieu Valette, les définitions successives que la linguistique a données des notions jumelles parole/énonciation mettent en évidence deux composantes : acte/individu; et donc actualisation/sujet parlant. En fait, celui qui énonce serait de facto l'origine ou la source de toute production d'un tel ou tel énoncé et devient par la suite le repère principal du mécanisme énonciatif au sein de cet énoncé. Dans ce cas, le journaliste du quotidien algérien « Le Soir d'Algérie » est devenu le pivot central de cette assertion, et ce par sa manifestation visible grâce à ses différents emplois du pronom " je ". Comme le confirme Rabatel, le sujet centre de la linguistique : « *Or c'est bien le sujet dans la langue que les linguistes ont à tâche d'analyser* » (Rabatel, 2005, p 135). Il permet l'actualisation, voire la réalisation de cet énoncé, et donc le passage du virtuel à l'actuel, du collectif à l'individuel, donc de la langue à la parole de manière transitionnelle et non oppositive. L'énonciation est donc un acte, un acte de langage dont les marques définissent les modalités intersubjectives, elle est donc un acte pragmatique. Une autre conception de l'énonciation a cours, que Benveniste a structurée par un appareil formel : l'énonciation comme le surgissement du sujet dans l'énoncé (Dubois, 1969, p 100), un surgissement qui est remarquable et observable par des indices, on parle aussi de traces ou de marques de personnes dans ce sens.

Par ailleurs, et dans ce sens toujours, (Maingueneau & Charaudeau, 2002, p 124) remarquent une ambivalence du " Je " de Benveniste,

producteur de l'énoncé et énonciateur, c'est-à-dire instance impliquée dans l'acte d'énonciation en train de se faire et qui n'a pas d'existence indépendamment de cet acte. C'est avec Ducrot que va s'établir de façon nette une distinction entre le locuteur, siège des mécanismes d'actualisation déictique et l'énonciateur, siège de l'actualisation modale.

5. Le rôle de l'énonciateur dans l'énonciation

Tout choix est une liberté, et toute liberté doit être assumée à la fin par l'instance énonçante ou l'énonceur. En effet, la responsabilité est une notion philosophique en partie liée à la morale. Dans un journal comme le nôtre, à savoir « Le Soir d'Algérie » qui constitue un espace privilégié de communication médiatique, voire publique, et dans ses formes de l'exposition langagière, l'implication de ses journalistes est quasi-nécessaire afin de valider les comportements langagiers. Quelle est la responsabilité du journaliste dans ce qui paraît dans ce journal dès lors que toute une équipe entre dans sa confection ? La question est davantage complexe lorsque Culioli affirme qu'« il n'y a pas d'énoncé sans énonciateur ». Qui parle est responsable de l'énoncé dans un journal ?

Exemple :

« Faudra quand même qu'on m'explique comment une TV publique peut annoncer l'arrestation de 190 personnes lors de.....manifestations qu'elle n'a pas couvertes ! »

« Le bruit strident du rideau qui se baisse. Brutalement. Sans prévenir ! (...) Nous avons cette manie de la fermeture. »

Le : 11/03/2019

« Quoi les documentaires animaliers ? Ben oui les docs animaliers ! J'assume ! »

Le : 12/03/2019

« Non ! je n'attends pas le 8 mars pour vous dire que vous êtes belles ! La preuve, je vous le balance le 10 ! (...) J'ai lu une stupéfaction qui trahit ! Elle trahit une méconnaissance profonde de notre société. »

Le: 08/03/2019

Dans ces exemples, le « me » et le « je » de la subjectivité sont sujet de la prédication et sujet de référence, « transmetteur de l'information » selon Charaudeau (ibid.). Mais qui est cet énonceur ?

Tout le journal ne pouvait logiquement pas accompagner le personnage évoqué. Ainsi, si un membre de la rédaction assure et assume tout seul la position d'énonceur, c'est-à-dire la construction discursive, linguistiquement, il est le locuteur, or, c'est le cas du chroniqueur en question du quotidien algérien « Le Soir d'Algérie », à savoir Hakim

LAALAM. La possibilité existe en effet que le « nous » dans le deuxième exemple soit un « nous » de modestie et non de majesté. Dans ce cas, il s'agit d'une forme d'atténuation de la subjectivité, forme que l'on retrouve d'ailleurs dans les textes scientifiques. Le « nous » peut également désigner une équipe précise.

De toute façon, il est le lieu d'un projet de parole, et fait l'ontologie du discours. Malgré tout, juridiquement et socialement, le statut de responsabilité de la parole est collectif, l'énonceur n'est pas comptable de son intention communicative, comme il peut être le responsable de ce qu'il dit mais irresponsable de ce que comprend son lecteur. En effet, il peut être accusé de médisance, dans ce cas là, il a l'entière liberté de se retrancher derrière son non-dit ou derrière ses sens connotés comme le signale R. Barthes qui considère la connotation comme bruit volontaire.

Selon Sophie Moirand (Moirand, 2008, p25), parce que ce ne sont pas les interlocuteurs qui interagissent directement dans la presse, alors il y a, surplombant la diversité des intervenants et la diversité des scripteurs, une responsabilité singulière, celle de l'instance socio-institutionnelle du journal. Autrement dit, la responsabilité dans la presse est essentiellement éditoriale sur le plan de la justice, elle incombe au locuteur.

Souvent est-il que l'énonceur marque la personne du locuteur, le « JE » et sa présence dans le discours. L'instance socio-institutionnelle locutrice laisserait donc se manifester l'expression d'unités discursives particulières. Cela montre que la référence du locuteur-journal « Le Soir d'Algérie » doit être une référence patente, voire évidente d'un sujet parlant ou d'un énonceur particulier. Cela met en exergue la complexité du cadre participatif et énonciatif quant à ce qui concerne les médias écrits et surtout dans cette rubrique de H. LAALAM « Pousse avec eux ». L'énonceur donc est un chercheur permanent et studieux, voire un pourvoyeur professionnel d'informations. La conception benvenistienne des instances d'énonciation ne citait nullement l'énonceur ni celui de son statut, cependant, on peut déduire suite aux différentes évolutions du concept d'énonciation différentes acceptations dont la principale fut celle du positionnement de l'instance du locuteur comme point référentiel, celui qui donne sa substance au « signe vide » qu'est le déictique. L'analyse énonciative prendra de fait la production du sujet énonçant en situation.

Dans ces énoncés, le locuteur-journal est une instance de repérage des faits, il se présente comme sujet d'une expérience perceptive, « J'assume ! », « je n'attends pas », « je vous le balance » et « J'ai lu », sa présence et son émergence par la première personne du

singulier « JE » donne une garantie de subjectivité remarquablement lisible et d'authenticité à la référence. Paradoxalement, le contrat de lecture oblitère s'efface progressivement de façon que la compétence et les commentaires du « JE » ont dans ces exemples une charge cognitive extraordinaire. En effet, il ne peut être qu'un « sujet assumant », c'est le produit d'une claire subjectivité par son inculpation. Il va alors s'approprier et assumer l'information afin de provoquer un débat défiant. D'ailleurs deux éléments d'ironie montrent à suffisance la subjectivité du locuteur-journal au niveau du dictum et la possibilité de sa conception comme énonciateur : le choix du mot « J'assume ! » pour désigner l'engagement personnel du journaliste, qui est en fait un choix, or tout choix est une liberté, de facto, toute liberté doit être assumée. Quant au « nous », personne de l'énonciation n'est donc ni une garantie absolue de subjectivité, encore moins celle de l'objectivité. C'est un point de référence renvoyant à la présence du locuteur (et de l'énonceur) dans la communication et dans ce qui est énoncé.

Dans ces exemples, on a toujours deux ontologies discursives différentes, celle d'un énonceur du journal et celle du locuteur-journal. En effet, le premier (l'employé) est le responsable du point de vue, puisqu'il interprète des discours du second (l'employeur). Ce dernier peut nier l'interprétation du propos, mais il ne peut nier la réalité de celui-ci.

Par conséquent, on peut dire que : Énonceur, énonciateur et locuteur, il s'agit de trois instances distinctes de l'énonciation dans un article de presse.

6. Conclusion

Dans cette étude, nous avons mis l'accent sur la présence du l'énonciateur dans son discours à travers le déictique je, dans la fameuse chronique « Pousse avec eux » de Hakim LAALAM du journal quotidien d'expression française « Le Soir d'Algérie », afin de montrer le positionnement énonciatif du journaliste dans ses chroniques en employant des indices et des procédés d'énonciation, et ce pour s'engager ou de se désengager dans son propre discours. Nous avons d'abord soulevé le problème de l'énonciation et la diversité des approches aboutissant au phénomène de la subjectivité en s'appuyant sur l'approche d'Orechioni dans l'analyse de notre corpus. D'ailleurs, nous avons relevé le déictique je, pour montrer la subjectivité du discours journalistique, cet emploi est justifié par l'évidence des réalités et des informations présentées : le journaliste a tendance à ne pas dissimuler sa subjectivité pour montrer également à ses lecteurs qu'il partage les mêmes soucis avec eux.

Finally, we say that the use of *je* in the journalistic discourse does not deviate from the norms of journalism, as the enunciator here wants to address a large public, he identifies in an explicit manner to mark his enunciative positioning.

5. Liste de bibliographie

- 1- A. Rabatel(2005) :« De la part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », in *Marges linguistiques*, n° 9.
- 4- Cristian Baylon, & X. Mignot(1995) :« Sémantique du langage », Nathan, Paris.
- 2- CathrineKerbrat–Orecchioni (1980):« L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage », A.Colin, Paris.
- 3- Cathrine Kerbrat-Orecchioni (1998):« Les Interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations », tome 1, Armand Colin, Paris, 1^{re} éd. 1990.
- 4- Emile Benveniste : (1974) :« Problèmes de linguistique générale », tome 2, Gallimard, Paris.
- 5- Ferdinand De Saussure :(1979)« Cours de linguistique générale », Payot, Paris, 1ère éd. 1916.1972
- 6- Janetta Ouzounova(1996) :« À propos des instances énonçantes (d'après La Jeune Parque de Paul Valéry) » in *Sémiotiques*, n°10.
- 7- Jean Dubois(1969) :« Énoncé et énonciation », in *Langages*, n°13.
- 8- Patrick Charaudeau, & Dominique Maingueneau dir.(2002) :« Dictionnaire d'analyse du Discours », Le Seuil, Paris.
- 9- Simone Delesalle (1986) :« Histoire des conceptions de l'énonciation, Histoire, épistémologie, Langage », n°8, vol. II.
- 10- Sophie Moirand(2008) : « Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre » *Linguistique nouvelle*, puf, Paris.

